

# Focus Prévoyance

Septembre  
2019

**Prévoyance professionnelle** Des rentes adéquates **Sondage** Évolution de l'objectif de performance dans différentes caisses de pension  
**Indices** Un anniversaire approche **News** Informations et actualités **L'écreuil** se rappelle...



**Kaspar Hohler**  
Rédacteur en chef «Focus Prévoyance»

## Question de performance

Le présent numéro est consacré à la question des performances qu'une caisse de pension doit offrir à ses assurés. La question de savoir à quel niveau devrait se situer le taux de conversion pour les rentes de vieillesse échauffe particulièrement les esprits. Les partenaires sociaux ont élaboré une proposition sur la manière de réduire ce taux sans abaisser le niveau de performance – vous trouverez plus de renseignements sur le sujet [ici](#).

Voilà maintenant un an que paraît «Focus Prévoyance». Êtes-vous satisfait du niveau de cette publication électronique? Qu'est-ce qui vous plaît et qu'est-ce qui ne vous plaît pas? Qu'est-ce qui vous manque? Prenez un peu de votre temps pour nous faire part de **vos impressions**. Ainsi, vous nous aiderez à être encore plus performants. En guise de remerciement, nous tirerons au sort un iPad parmi tous les participants et participantes au sondage. Pour que vous puissiez vous convaincre à l'avenir que notre niveau de performance répond à vos exigences.

**Gagnez  
un iPad**

[Notre sondage](#)

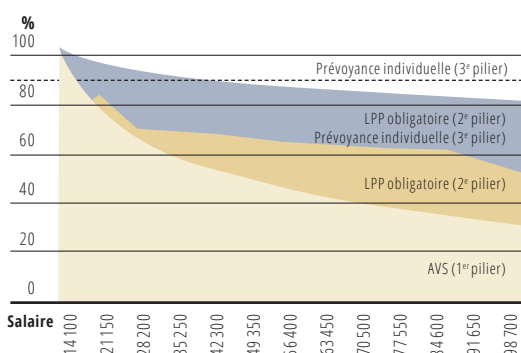
# Des rentes adéquates

L'AVS, l'AI et la prévoyance professionnelle doivent permettre aux assurés de poursuivre leur vie habituelle de manière appropriée. Quelles sont les prestations auxquelles contribue la prévoyance professionnelle?

En Suisse, le système de prévoyance repose sur trois piliers. L'objectif du 1<sup>er</sup> pilier est de couvrir les besoins vitaux. Conformément à la Constitution fédérale, la prévoyance professionnelle (2<sup>e</sup> pilier) permet, avec l'assurance vieillesse et survivants ainsi que l'assurance invalidité (1<sup>er</sup> pilier) «le maintien du niveau de vie antérieur de façon appropriée». En ce qui concerne le 3<sup>e</sup> pilier, il s'agit là de la prévoyance individuelle supplémentaire.

L'objectif poursuivi en matière de performance est d'atteindre un taux de remplacement issu de l'AVS et de la LPP d'environ 60% du dernier salaire AVS. En 2018, ce but a été atteint par les institutions collectives et communes: en effet, la valeur médiane de l'objectif de performance de la LPP est de 30%. Avec l'AVS, cela donne un taux de remplacement moyen de 64%.<sup>1</sup>

## Taux de remplacement du système de prévoyance des 3 piliers



Source: étude «Die berufliche Vorsorge im Tiefzinsumfeld: Leistungsanspruch, Solidaritäten und Zukunftsausrichtung», c-alm AG, 2018.

## Prestations minimales

La loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1985, définit les prestations minimales du 2<sup>e</sup> pilier pour la vieillesse, le décès ainsi qu'en cas d'invalidité (obligatoire). Si les prestations vont au-delà de ce minimum, elles sont dites surobligatoires.

## Cas de prévoyance vieillesse

Les hommes âgés de 65 ans et les femmes de 64 ans ont droit à des prestations de vieillesse. Il est toutefois possible de partir en retraite avant ou après. Le montant de la rente dépend de l'avoir de vieillesse et du taux de conversion appliqué pour convertir l'avoir de vieillesse en rente. Le taux de conversion minimal est de 6.8% pour l'âge ordinaire de la retraite. L'avoir de vieillesse est économisé par le biais des bonifications de vieillesse et des intérêts. Les bonifications de vieillesse sont calculées chaque année en pourcentage du salaire coordonné.

Les taux suivants s'appliquent:

- Âge 25 – 34 ans: 7%
- Âge 35 – 44 ans: 10%
- Âge 45 – 54 ans: 15%
- Âge 55 – 64/65 ans: 18%

Le taux d'intérêt minimal avec lequel l'avoir de prévoyance des assurés doit être rémunéré au minimum dans le régime LPP obligatoire est fixé par le Conseil fédéral (2019: 1%).

Les prestations de vieillesse sont versées généralement en tant que rentes. Sur demande, l'assuré peut percevoir un quart de l'avoir de vieillesse sous forme de capital. Un versement en capital est également possible pour les petits montants. Les rentes de survivants et d'invalidité doivent être régulièrement adaptées à l'évolution des prix.

En revanche, c'est l'organe suprême de l'institution de prévoyance qui décide d'une adaptation des rentes de vieillesse.

## Cas de prévoyance décès

Si un assuré décède, le conjoint survivant perçoit une rente de veuve ou de veuf s'il doit subvenir à l'entretien d'au moins un enfant ou s'il a plus de 45 ans et que le mariage a duré au moins cinq ans. Autrement, il a droit à une indemnité forfaitaire à hauteur de trois rentes annuelles. Cela s'applique également aux partenaires survivants enregistrés. En cas de remariage, le droit aux prestations s'éteint. Les partenaires divorcés ont également droit à des prestations de survivants sous certaines conditions.



Judith Yenigün-Fischer  
Rédactrice «Focus Prévoyance»



## Ensemble des réformes

Vous pourrez découvrir sur notre site [Internet](#) une classification de l'ensemble des réformes de Kaspar Hohler.

<sup>1</sup> Étude 2019 sur les caisses de pension en Suisse, Swissscantio Prévoyance SA

Les enfants de la personne décédée ont droit à une rente d'orphelin, les enfants recueillis seulement si la personne décédée devait subvenir à leur entretien.

La rente est versée jusqu'à l'âge de 18 ans mais au plus tard jusqu'à 25 ans révolus en cas de formation. La rente de veuve ou de veuf est de 60% et la rente d'orphelin de 20% de la rente d'invalidité complète à laquelle l'assuré aurait eu droit.

### Cas de prévoyance invalidité

Un assuré a droit à:

- une rente d'invalidité complète s'il est invalide à au moins 70% selon l'AI;
- trois quarts de rente s'il est invalide à au moins 60%;
- une demi-rente s'il est invalide à au moins 50%;
- un quart de rente s'il est invalide à au moins 40%.

Les bénéficiaires d'une rente d'invalidité ont droit à une rente complémentaire pour chaque enfant qui, à leur décès, aurait droit à une rente d'orphelin; le montant de la rente équivaut à celui de la rente d'orphelin.

### Marge de manœuvre lors de la détermination des prestations

Les institutions de prévoyance peuvent prévoir des prestations plus élevées (surobligatoires). De ce fait, elles bénéficient de plus de marge de manœuvre mais elles doivent à tout moment respecter les prestations minimales légales. Voici quelques exemples de possibilités de détermination des prestations:

- Début du processus d'épargne
- Montant et répartition des cotisations d'épargne
- Salaire assuré
- Rémunération
- Définition de la rente d'invalidité
- Montant des cotisations de risques
- Choix entre des plans de risques
- Définition du capital-décès
- Âge de la retraite
- Taux de conversion
- Versement de capital
- Rentes variables

### Réforme de la LPP

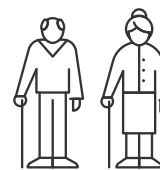
En juillet, l'Union patronale suisse, Travail.Suisse et l'Union syndicale suisse ont présenté au Conseiller fédéral Alain Berset leur proposition de réforme de la LPP. Ces organisa-

tions espèrent que leur solution pourra entrer en vigueur en 2021, au plus tard en 2022. Voici les principaux éléments:

- Le taux de conversion minimal LPP sera abaissé à 6% en une seule étape au moment de l'entrée en vigueur de la révision.
- La déduction de coordination sera divisée par deux.
- À l'avenir, deux taux de bonification de vieillesse existent au lieu de quatre: désormais, une bonification de vieillesse de 9% pour les personnes âgées de 25 à 44 ans est appliquée sur le salaire soumis à la LPP; à partir de 45 ans, la bonification de vieillesse est de 14%.
- Les subsides pour employeurs avec des structures d'âge défavorables seront supprimés.
- Les futurs bénéficiaires de rentes de la prévoyance professionnelle recevront un supplément de rente financé solidairement (sous la forme d'un montant fixe par tête). Le supplément de rente sera financé par une cotisation salariale de 0.5% sur le salaire soumis à l'AVS jusqu'à concurrence d'un revenu annuel de 853 200 francs. Le supplément de rente doit contribuer à maintenir le niveau des rentes pour la génération de transition et à améliorer immédiatement les rentes pour les revenus faibles et moyens ainsi que pour les salariés à temps partiel.
- Une génération de transition (15 cohortes de nouveaux retraités à partir de l'entrée en vigueur de la révision) touchera un supplément de rente dont le montant sera garanti. Dès la 16<sup>e</sup> année après l'entrée en vigueur de la révision, le Conseil fédéral fixera chaque année le montant du supplément de rente selon les moyens disponibles.
- Avec l'introduction d'une nouvelle prime, les provisions nécessaires pour garantir le niveau de prestations pourront être calculées et publiées de manière transparente.
- Le Conseil fédéral, en concertation avec les partenaires sociaux, rédigera un rapport au moins tous les cinq ans. Il y indiquera les bases pour la fixation du taux de conversion minimal et du montant du supplément de rente.

L'Union suisse des arts et métiers sgv a présenté au Conseiller fédéral Alain Berset son propre modèle de réforme de la LPP. Les éléments clés sont la baisse du taux de conversion minimal, amorti par l'augmentation des bonifications de vieillesse et les mesures au profit de la génération de transition.

## Prestations 2017 en francs



# 23 mias

Rentes de vieillesse



# 4 mias

Rentes de survivants



# 2 mias

Rentes d'invalidité



# 7 mias

Capital de vieillesse

Source: statistique sur les caisses de pension 2017, OFS



## Tableau de mesures

Sur notre site Internet, un tableau de mesures est disponible au téléchargement. Il résume toutes les valeurs actuelles importantes pour la prévoyance professionnelle.

# Évolution de l'objectif de performance dans différentes caisses de pension

Nous avons interrogé différentes institutions de prévoyance issues de diverses branches sur le développement de leur objectif de performance durant ces 20 dernières années.

14 d'entre elles ont participé à notre sondage. Parmi elles, on trouve un large spectre allant des institutions collectives en partie plutôt jeunes à des caisses très traditionnelles appartenant à des entreprises du monde de l'industrie, de la finance et des transports, sans oublier des institutions de prévoyance de droit public. La sélection intègre plus de 300 000 assurés actifs et plus de 100 000 rentiers. Les indications s'orientent sur le modèle de carrière au sein de l'institution de prévoyance. Les différents assurés obtiennent des valeurs plus basses selon leur carrière. En résumé, nos questions ont donné lieu aux feed-back suivants:

## Quel est le taux de conversion pour un homme de 65 ans?

Dans les caisses «enveloppantes», le taux de conversion est en moyenne de 5.3%. Il existe une fourchette de 4.5 à 6%. Les institutions de prévoyance dont les prestations sont proches du régime LPP obligatoire présentent un taux de 6.8%.

## Baisse du taux de conversion: le conseil de fondation a-t-il discuté de l'objectif de performance?

L'objectif de performance futur a fait l'objet de discussions au sein de pratiquement tous les conseils de fondation interrogés.

## L'objectif de performance a-t-il été ajusté ces 20 dernières années?

Quatre institutions de prévoyance n'ont pas procédé à des ajustements. L'objectif de performance a surtout été ajusté à l'espérance de vie plus élevée. Par ailleurs, les raisons suivantes ont été invoquées pour justifier une adaptation: évolution chez l'employeur, structure actuelle ou future défavorable des assurés, baisse des produits d'intérêt et des rendements attendus.

## Dans le cas d'une baisse du taux de conversion, des mesures d'amortissement et/ou de compensation ont-elles été décidées?

Près des trois quarts des institutions de prévoyance interrogées ont décidé d'augmenter les cotisations annuelles puis de baisser la déduction de coordination ainsi que de commencer plus tôt l'épargne ou de retarder la mise en retraite. Ces mesures génèrent certes des coûts plus élevés pour les employeurs et les employés. Mais elles permettent à l'avoir de vieillesse d'augmenter. Dans quelques cas, un versement par l'employeur ou un fonds de bienfaisance a été effectué au profit de l'avoir de vieillesse. Dans certaines situations, des provisions, des réserves de fluctuation de valeur ou des fonds libres ont été transférés dans les capitaux d'épargne. Dans trois cas, la baisse s'est faite par étapes sur une période de temps de jusqu'à cinq ans.

## À quel niveau se situe l'objectif de performance actuel par rapport au salaire assuré?

Environ deux tiers des institutions de prévoyance interrogées présentent un modèle d'objectif de performance de plus de 45%. Une part considérable atteint 60%. Pour ces caisses de pension, le salaire assuré se situe la plupart du temps au-dessus de la LPP. Les objectifs en matière de prestations vont de 34% dans le domaine proche de la LPP à 61% pour les caisses «enveloppantes».

## Comment les effectifs se sont-ils développés?

Sur toutes les institutions de prévoyance interrogées, le rapport entre les actifs et les rentiers est resté stable (les rentiers représentent un tiers). Les fondations collectives sont généralement plus jeunes que les fondations propres aux entreprises et ont commencé sans rentiers. Par ailleurs, la politique de distribution des fondations collectives cible les destinataires les plus jeunes possibles.



**Benno Halter**  
Sales Director, Trianon AG



**Siegfried Steiner**  
Directeur de diverses institutions de prévoyance, BvGe Management AG



**vitem**  
FONDATION DE PRÉVOYANCE

# Le fonds de prévoyance des EMS devient **vitem**

vitem, initialement dédiée aux établissements médico-sociaux (EMS) sous le nom de Fonds de prévoyance EMS (FP-EMS), s'est donné pour mission de gérer les avoirs financiers des employés du domaine de la santé, du social ou de l'accueil de jour des enfants, pour garantir des prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité. Créée en 1973, cette institution de prévoyance professionnelle autonome sans but lucratif gère aujourd'hui la prévoyance de près de 11 000 employés de 76 établissements affiliés.

## Ce que vous avez à y gagner

### Des frais de gestion réduits au minimum

Les frais d'administration s'élèvent à **117 CHF** par assuré, ce qui est très inférieur à la moyenne des institutions suisses de prévoyance de droit privé, établie à **313 CHF**.

### Des bénéficiaires qui profitent à l'assuré

vitem n'a pas de but lucratif. La totalité des gains réalisés par la fondation est répercutée, afin d'abaisser les cotisations liées aux risques et de verser un meilleur intérêt. Sur 5 ans, vitem verse un intérêt annuel moyen de **2.40%**, supérieur au minimum légal de **1.35%**. Cet intérêt est crédité sur l'entier de l'avoir vieillesse.

### Une meilleure prévoyance pour les employés à temps partiel

Le taux de cotisation est appliqué à l'entier du salaire. Ce système est plus favorable que celui de la LPP, qui réduit le salaire pris en considération.

### Un capital résiduel garanti après la retraite

Au moment du décès d'un retraité, l'éventuel solde de son avoir de vieillesse après déduction des prestations payées est versé à ses enfants.

Découvrez tous les avantages sur [www.vitem.ch](http://www.vitem.ch)

Une fondation  
en pleine croissance

**9600**  
assurés

**1400**  
rentiers

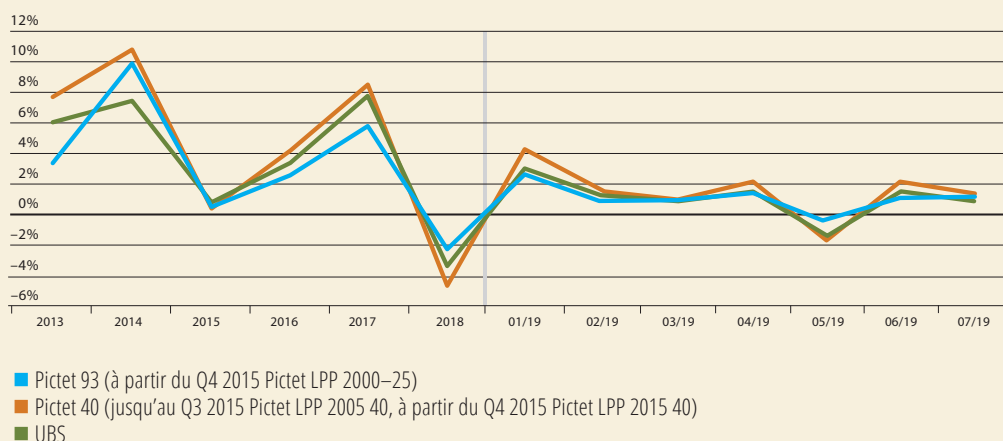
Degré de **couverture**

**106.6%**

Le degré de couverture de la fondation atteint **106.6%** fin 2018, grâce à une performance moyenne de **3.6%** sur les cinq dernières années.

Taux de conversion  
très favorable appliqué  
sur l'entier du capital

**6.8%**



Les trois courbes représentent la performance de différentes stratégies de placement de caisses de pension. Les valeurs jusqu'à la ligne grise sont des valeurs annuelles. Pour l'année en cours, les valeurs mensuelles sont indiquées. Les deux indices Pictet sont des ordres de grandeur calculés qui servent de valeur de référence à de nombreuses caisses de pension. La première valeur (Pictet 93) montre les résultats d'une stratégie réalisée avec 25% d'actions. Pictet 40 inclut 40% d'actions. Vous trouverez plus d'informations [ici](#). UBS publie chaque mois une performance moyenne des caisses de pension. La banque calcule cette performance en se basant sur les dépôts des institutions de prévoyance qui sont clientes chez elle.

## Un anniversaire approche

ho. Quand vous lirez ces lignes, nous serons déjà plus proches de Noël que de Pâques. En d'autres termes: la fin de l'année se rapproche inévitablement. La fin de l'année mais aussi un anniversaire. L'introduction de taux d'intérêt négatifs par la Banque nationale suisse (BNS) fêtera en effet son 5<sup>e</sup> anniversaire le 15 janvier 2020. À point nommé pour cet anniversaire, la BNS pourrait une fois de plus réitérer l'expérience et pousser les taux d'intérêt à un niveau encore plus bas dans le négatif. Si la FED américaine baisse les taux d'intérêt et que la Banque centrale européenne (BCE) y songe aussi, la BNS ne pourra guère échapper à la tendance.

Les effets des taux d'intérêt négatifs sur les caisses de pension et ainsi sur leurs assurés sont généralement mauvais: plus les taux d'intérêt sont bas, plus les rendements du capital sont faibles et donc aussi les promesses en matière de performance que peuvent formuler les institutions de prévoyance.

À court terme toutefois, les taux d'intérêt en baisse font affluer de l'argent dans les caisses des caisses de pension. D'une part, les évaluations des obligations augmentent – l'indice obligataire suisse SBI a augmenté de près de 6% depuis le début de l'année. D'autre part, tous les investisseurs misent sur les actions et l'immobilier, ce qui pousse leurs évaluations vers le haut.

AI

## Les toxicomanes ont droit à une rente AI

Le Tribunal fédéral a changé sa jurisprudence concernant le droit à des prestations de l'AI en cas de toxicomanie. Il conviendra désormais de clarifier au moyen d'une grille d'évaluation structurée si la dépendance à des substances addictives influe sur la capacité de travail de la personne concernée. Telle est la décision de la deuxième Cour de droit social du Tribunal fédéral à Lucerne. Du point de vue médical, une dépendance correspond à un phénomène ayant caractère de maladie. Par conséquent, elle doit être examinée de la même manière que les maladies psychiques. Les juges soulignent que la personne assurée a une obligation de diminuer le dommage. C'est pourquoi une participation active à des traitements médicaux raisonnables peut être exigée d'elle. Si elle ne se conforme pas à cette obligation, un refus ou une réduction des prestations est possible. Dans le cas concret, le Tribunal fédéral a admis le recours d'un homme dépendant de benzodiazépines et d'opioïdes qui avait vainement requis une rente de l'assurance-invalidité. (Arrêt 9C\_724/2018 du 11 juillet 2019).



### Aperçu des thèmes

L'édition d'octobre de «Focus Prévoyance» traitera le thème «impôts et prévoyance professionnelle».



# Actualités



Prix à la consommation

## Baisse de 0.5% en juillet

L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 0.5% en juillet 2019 par rapport au mois précédent, pour s'établir à 102.1 points (décembre 2015 = 100).

Par rapport au mois correspondant de l'année précédente, le renchérissement s'est chiffré à 0.3%, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

 [www.ofs.admin.ch](http://www.ofs.admin.ch)

### Taux d'actualisation

#### En baisse

Après une brève reprise l'année dernière, le taux d'actualisation qui sert de base aux engagements de prévoyance des entreprises suisses selon la norme comptable IAS 19 s'est de nouveau inscrit en baisse. En fonction de la durée, le taux évoluait fin juillet entre 0.22 et -0.04 %, selon Libera. Plus le taux d'actualisation est faible, plus l'évaluation du passif est élevée et plus le degré de couverture est bas, selon IAS 19.

 [www.libera.ch](http://www.libera.ch)

### Prévoyance vieillesse

#### Employés Suisse réclame la flexibilisation de la rente de vieillesse

Avec d'autres associations de la «plateforme», Employés Suisse réclame une prévoyance vieillesse équitable pour toutes les générations et sans financement croisé d'une génération par une autre. Il ne doit pas y avoir de tabou dans la réforme de la prévoyance vieillesse, toutes les possibilités doivent être examinées et discutées de manière approfondie. En particulier, une flexibilisation de la rente de vieillesse doit être envisagée.

 [www.employes.ch](http://www.employes.ch)

### Taux d'intérêt minimal

## La Commission LPP recommande au Conseil fédéral 1%

La Commission fédérale de la prévoyance professionnelle (Commission LPP) recommande au Conseil fédéral de maintenir, dans la prévoyance professionnelle, le taux d'intérêt minimal pour 2020 à 1%. Ce taux détermine l'intérêt minimal auquel doivent être rémunérés les avoirs de vieillesse relevant du régime obligatoire de la prévoyance professionnelle. Les propositions faites par les membres de la Commission LPP s'échelonnaient de 0,25 % à 1%.

La formule de la Commission LPP indiquait une valeur inférieure, mais d'autres éléments sont également pris en considération, comme notamment la capacité des caisses à respecter le taux minimal en fonction des recettes qu'elles peuvent réaliser sur les marchés financiers. Le niveau du taux doit aussi renforcer la confiance dans le deuxième pilier. Il appartient au Conseil fédéral de modifier ce taux selon les circonstances. Si les syndicats se félicitent de cette recommandation, l'Association suisse d'assurances et l'Association des employeurs la jugent incompréhensible.

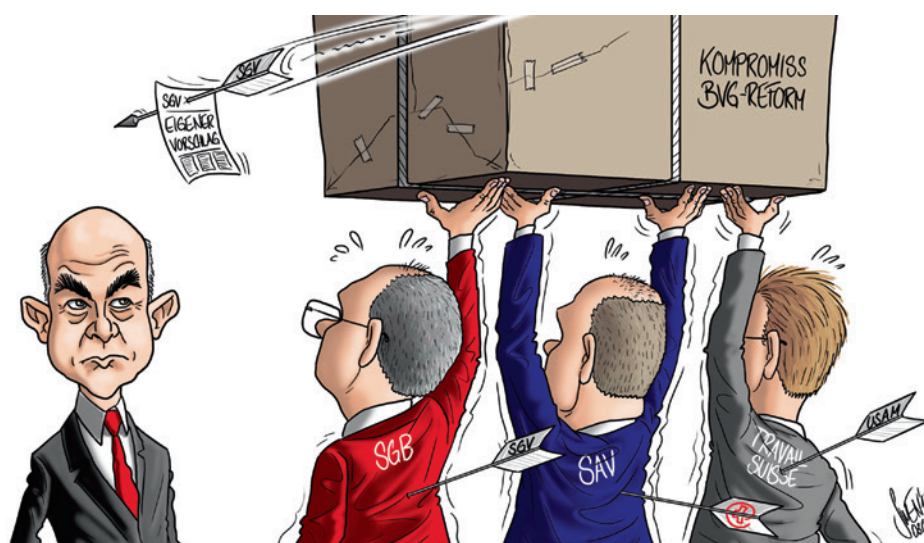
 [www.ofs.admin.ch](http://www.ofs.admin.ch)

# Actualités

Gagnez  
un iPad

Notre sondage

## Caricature du mois



### Degré de couverture

## Evolution positive grâce aux gains de cours

Au deuxième trimestre 2019, les institutions de prévoyance ont pu augmenter leurs réserves pour fluctuation de valeur notamment grâce aux gains de cours des actions et de l'immobilier. Au terme du 1<sup>er</sup> semestre, les degrés de couverture estimés ont atteint leur plus haut niveau depuis ces dix dernières années. Avec un degré de couverture de 116.1%, les caisses de droit privé atteignent un niveau inédit depuis la fin 2008. De même, les caisses de droit public à capitalisation totale ont affiché une légère progression de leur taux de couverture estimé (109.7%). Tels sont les résultats du Moniteur des caisses de pension de Swisscanto.

 [www.swisscanto.ch](http://www.swisscanto.ch)

### L'écureuil se rappelle ...

... qu'il n'a plus causé de panne de courant depuis longtemps quand il lit qu'une limace a paralysé le système ferroviaire japonais pendant des heures en rampant dans une station de transformation. La fin tragique de la limace freine toutefois la soif d'aventure de l'écureuil.

### L'écureuil est content ...

... de ne pas avoir vécu à Hombrechtikon il y a un siècle. Comme le relate l'édition de l'époque de la «Zürichsee-Zeitung», le conseil municipal a libéré des «oiseaux nuisibles» pour la chasse. Et il s'agissait en fait de faire la fête non seulement aux corneilles, pies et geais, mais également aux écureuils. Pour chaque «spécimen» tiré, la somme de 1 franc 20 était versée par la trésorerie de la commune.

### L'écureuil espère ...

... que grâce au soutien du «Red Squirrel Survival Trust», la lutte contre les écureuils gris portera ses fruits en Grande-Bretagne. Le robuste écureuil gris est venu d'Amérique il y a environ un siècle et a peu à peu remplacé l'écureuil roux plus délicat. Les écureuils gris sont soi-disant meilleurs que leurs congénères européens roux pour résoudre les problèmes mais l'écureuil n'y croit pas. Les fans des écureuils gris, tombés en discrédit à cause de leur culot, bénéficient du soutien du groupe «Urban Squirrels».

### L'écureuil trouve dégoûtant ...

... qu'une pièce du château d'Herrenbreitungen soit remplie de bois de cervidés atrophiés, de têtes d'élan et de bébés girafe, ainsi que d'une vitrine. On trouve dans cette dernière 14 écureuils empaillés qui tiennent entre leurs pattes des petites flûtes, des trompettes et des tambours. Il s'agit de la légendaire «Trusetaler Eichhörnchenkapelle» (la chapelle aux écureuils de Trusetal): depuis 130 ans, les rongeurs sont rangés dans cette vitrine avec leurs instruments. Mais cette bizarrerie est en danger: en effet, des mites alimentaires ont commencé à attaquer les écureuils empaillés.





# Glossaire

## de la prévoyance professionnelle suisse



2<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée  
224 pages  
Paru en 2016  
Fr. 69.– (prix hors frais d'envoi, TVA incluse)

### **Clair, compétent, orienté sur la pratique**

Avec le glossaire de la prévoyance professionnelle, les Editions EPAS ont conçu un ouvrage de référence destiné à faciliter le travail des responsables de caisses de pensions. Chaque terme comporte trois entrées: explication, application, exemple. Les lecteurs du glossaire reçoivent également un CD.

Pour de plus amples informations et pour commander:  
Editions EPAS, [abo@vps.ch](mailto:abo@vps.ch), [www.epas.ch](http://www.epas.ch)

PREVOYANCE  
PROFESSIONNELLE  
SUISSE  
SCHWEIZER  
PERSONAL  
VORSORGE

Editions EPAS  
Prévoyance  
Professionnelle  
et Assurances  
Sociales SA